

PROTECTION DES JEUNES NEUCHÂTELOIS CONTRE LA ROUGEOLE : OÙ EN EST-ON ?

Dr Pierre-François Humair, Service de la santé publique

La Suisse, tout comme les autres pays européens, s'est fixée comme objectif d'éliminer la rougeole de son territoire d'ici fin 2015 et a élaboré fin 2011 une stratégie pour y parvenir. L'échéance se rapproche à grands pas mais l'on peut d'ores et déjà dire que le but ne sera pas atteint.

Pour parvenir à éliminer cette maladie du continent européen, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise d'atteindre le seuil de $\geq 95\%$ de couverture vaccinale pour deux doses de vaccin. Selon les dernières statistiques (2011-2013), le taux de couverture des jeunes Suisses oscille entre 86 - 90% selon l'âge pour deux doses de vaccin. La couverture vaccinale s'est certes améliorée ces quinze dernières années mais n'atteint pas encore le seuil préconisé par l'OMS.

Ces moyennes suisses cachent en réalité une image très contrastée avec une variabilité importante au niveau cantonal qui tend à s'amenuiser avec le temps. Les cantons latins sont de longue date de bons élèves en matière de protection vaccinale avec des taux élevés. Certains cantons d'Outre-Sarine affichent au contraire une plus grande réticence face à la vaccination avec des taux inférieurs.

La mise en œuvre de la stratégie nationale pour l'élimination de la rougeole, avec une campagne nationale d'information ainsi que des actions de promotion de la vaccination au niveau cantonal, devrait quelque peu « booster » les vaccinations contre la rougeole et améliorer la couverture vaccinale.

Qu'en est-il actuellement dans le canton de Neuchâtel ?

Quid de la protection vaccinale des jeunes Neuchâtelois ?

Initiée en 1999/2000, l'enquête nationale de couverture vaccinale, selon un rythme triennal et un système de rotation entre les différents cantons suisses, permet de suivre dans le temps la protection vaccinale des enfants de 2 et 8 ans et des adolescents de 16 ans sur la base d'un échantillonnage.

En 2014, le canton de Neuchâtel a participé à la cinquième enquête de couverture vaccinale. Les résultats provisoires concernant la rougeole viennent de sortir et révèlent des résultats fort encourageants avec une progression de la protection vaccinale dans les trois catégories d'âge (2, 8 et 16 ans) par rapport à la dernière enquête datant de 2011 (Figure 1).

La couverture vaccinale chez les trois groupes d'âge atteint ou dépasse le seuil de 95% pour une dose de vaccin. Pour les enfants de 2 ans et les adolescents de 16 ans, les valeurs sont très similaires à celles de l'enquête de 2011. Une légère progression (+ 1.3) est observée chez les enfants de 8 ans avec une protection de 97.8% (Figure 1). Pour deux doses de vaccin, la protection vaccinale progresse de plus de 4 points chez les enfants de 2 ans (+ 4.4) et les jeunes de 16 ans (+ 4.3) par rapport à 2011. La hausse est plus modeste chez les enfants de 8 ans (+ 1.0) (Figure 1).

Au final, le seuil de 95% de couverture vaccinal pour deux doses de vaccin est quasiment atteint chez les jeunes de 8 et 16 ans: il ne manque que très peu (1.5 point) pour parvenir à l'objectif. Chez les enfants de 2 ans, la différence est un peu plus importante, puisque 5 points sont encore nécessaires pour arriver au seuil.

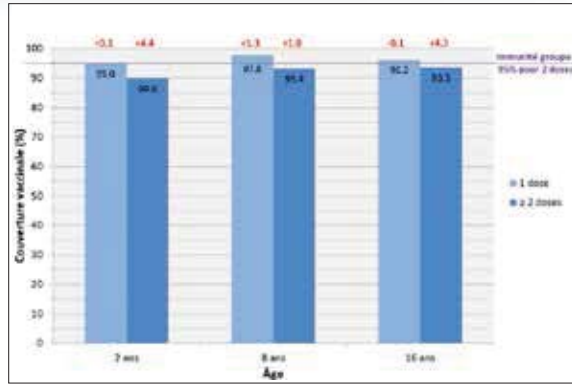
Comme lors des enquêtes précédentes, on observe qu'une petite proportion de personnes vaccinées avec une dose de vaccin n'a pas reçu de seconde injection. Cette différence dans le niveau de protection vaccinale (1 dose vs 2 doses) tend à s'amenuiser au cours des dernières enquêtes triennales. En 2014, elle était encore relativement importante chez les enfants de 2 et 8 ans (respectivement 5.0 et 4.4 points) et plus réduite chez les jeunes de 16 ans (2.7).



Globalement, les résultats 2014 du taux de couverture vaccinale contre la rougeole chez les jeunes Neuchâtelois sont fort encourageants.

Figure 1 Couverture vaccinale des jeunes neuchâtelois de 2, 8 et 16 ans contre la rougeole (Enquête de couverture vaccinale 2014 – Données non encore publiées).

Les chiffres en rouge au-dessus des histogrammes indiquent la progression du taux de couverture vaccinale depuis la dernière enquête de 2011.



Un objectif à portée de main

Globalement, les résultats 2014 du taux de couverture vaccinale contre la rougeole chez les jeunes Neuchâtelois sont fort encourageants. Les actions de sensibilisation et de promotion de la vaccination menées annuellement depuis 2011 auprès des parents d'enfants en bas âge commencent à porter leurs fruits. La sensibilisation des médecins pédiatres – qui font déjà un travail extraordinaire dans le domaine des vaccinations – aux enjeux de l'élimination de la rougeole dès 2012 ont certainement aussi produit un impact positif. Le respect du calendrier vaccinal, le contrôle systématique du statut vaccinal et la promotion de la vaccination de rattrapage à tout âge sont des points clés qui permettent de combler les lacunes vaccinales et d'améliorer le taux de couverture vaccinale des jeunes populations.

En conclusion, nous aimerions remercier tous les médecins (pédiatres, médecins scolaires, généralistes, internistes, gynécologues,...) qui se sont investis jusqu'à maintenant dans cette campagne et qui œuvrent au quotidien pour débusquer les lacunes vaccinales de leur patientèle. Nous les encourageons à poursuivre leurs efforts en 2015 et au-delà. Nous incitons également les médecins qui ne l'auraient déjà fait à faire de même. Des lacunes vaccinales s'observent aussi chez les adultes de 20 à 50 ans. Clins d'œil aux généralistes et aux internistes à qui il est suggéré d'effectuer une évaluation systématique du statut vaccinal lors des bilans de santé.

L'objectif d'élimination de la rougeole est proche d'être atteint dans notre canton. Il ne le sera peut-être pas à fin 2015, mais en 2016 ou 2017. La prochaine enquête de couverture vaccinale prévue en 2017 nous permettra de faire un état des lieux de la situation et d'évaluer l'impact des différentes actions menées au niveau cantonal dans le cadre de la campagne d'élimination de la rougeole.

Age lors de la vaccination

L'âge lors de la vaccination contre la rougeole suit assez bien les recommandations émises par la commission fédérale pour les vaccinations, qui préconise la première dose à 12 mois et la seconde entre 15 et 24 mois. Chez les enfants nés en 2005-2006, la première dose de vaccin a généralement été administrée à 12 mois et la seconde vers 15 ou 24 mois (pic plus important) (Figure 2).

En quelques années, on observe une anticipation de la vaccination contre la rougeole. Chez les enfants nés en 2011-2012, la 1ère dose de vaccin a généralement été administrée entre 8 et 12 mois avec un pic important à 9 mois (Figure 3). La seconde injection a eu lieu vers 12 mois ou plus tard.

Selon le plan de vaccination suisse, la vaccination est effectivement recommandée entre 9 et 11 mois pour les nourrissons à haut risque tels que les enfants fréquentant des structures d'accueil ou les prématurés. Ce schéma semble actuellement devenir la norme.

Ci-dessous : figures 2 et 3

